

LA CLANDESTINE COLMAR

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Saison 2026 / 2027

Dans le cadre des cours, répétitions, spectacles et événements, La Clandestine Colmar peut être amenée à réaliser des photographies et des vidéos.

Ces images peuvent servir à revoir le travail réalisé en cours, à conserver des souvenirs de la saison ou à présenter les activités de l'école.

Chaque élève est libre d'accepter ou de refuser les utilisations proposées ci-dessous.

Le refus n'a aucune conséquence sur l'inscription, l'accès aux cours ou la participation aux activités de l'école. Toutefois il donnera lieu à une organisation spécifique pour ne pas pénaliser les autres élèves.

Utilisation pédagogique et interne

Les photos et vidéos peuvent être partagées uniquement avec les élèves et les professeurs du cours concerné, par exemple dans un groupe WhatsApp ou un lien privé.

Elles ne doivent pas être publiées publiquement sans accord de l'intégralité des élèves et des professeurs concernés.

Communication de La Clandestine Colmar

Les images peuvent être utilisées pour présenter les activités de l'école sur les supports suivants :

- site internet ;
 - réseaux sociaux ;
 - affiches, flyers et brochures ;
 - newsletters ;
 - programmes et supports de présentation.
-

Spectacles et événements

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées pendant les spectacles, répétitions générales et événements.

Elles peuvent être utilisées dans une captation, un montage souvenir, une bande-annonce ou un album destiné aux élèves.

En raison du caractère collectif des spectacles, La Clandestine Colmar prendra les mesures raisonnablement possibles pour éviter la diffusion publique d'une image permettant d'identifier clairement une élève ayant refusé.

Presse et partenaires

Certaines images peuvent être transmises à la presse locale, à une salle partenaire ou à un organisme participant à la communication d'un événement de La Clandestine Colmar.

Conditions d'utilisation

Les autorisations sont accordées gratuitement.

Les images seront utilisées uniquement dans le cadre des activités de La Clandestine Colmar, dans le respect de la dignité et de la vie privée des élèves.

Elles ne seront pas utilisées dans un contexte dévalorisant, trompeur ou sans lien avec l'école.

Les images peuvent être recadrées, montées ou adaptées au format du support utilisé, sans dénaturer l'image de l'élève.

Durée de l'autorisation

La présente autorisation concerne les images réalisées pendant la saison 2026/2027.

Elles pourront être utilisées par La Clandestine jusqu'au **31 août 2030**.

Passé cette date, aucune nouvelle publication ne sera réalisée.

Modification ou retrait de l'autorisation

Chaque élève peut modifier ses choix ou retirer son autorisation à tout moment pour les utilisations futures en contactant le secrétariat.

La Clandestine Colmar retirera les contenus encore sous son contrôle dans la mesure du possible.

Le retrait ne peut toutefois pas toujours permettre de récupérer des supports déjà imprimés, distribués ou publiés par un média extérieur.

Photos et vidéos réalisées par les élèves

La présente autorisation concerne uniquement les images réalisées ou organisées par La Clandestine Colmar.

Elle n'autorise pas les autres élèves à filmer ou photographier librement pendant les cours.

Toute prise de vue pendant un cours nécessite :

- l'accord du professeur ;
- l'accord de toutes les personnes reconnaissables sur l'image.

Les images ne doivent pas être publiées ou transmises en dehors du cadre du cours sans autorisation.

Toute photographie ou vidéo réalisée pendant qu'une personne se change est strictement interdite.
